

L'an deux-mille-vingt-deux, le sept avril, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Guillaume WIENER à Mickael PEREIRA, Pierre JALET à Marie-Lyne VAGNER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE.

Absents : Hugues CANTEL

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

---

**Objet :**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CEPAO**

---

**Exposé des motifs :**

Le Centre d'Etudes du Patrimoine Architectural de l'Ouest (CEPAO) organise du 16 au 22 mai 2022 un chantier-école d'archéologie du bâti dans l'Abbatiale de Bernay. Ce chantier, organisé par Tanguy Béraud, doctorant à l'origine de la maquette 3D de l'Abbatiale en 2021, prévoit avec un groupe d'étudiants :

- l'étude des maçonneries,
- l'étude des mortiers,
- et des ateliers de photogrammétrie.

Pour la Ville de Bernay, ce projet permet d'actualiser la connaissance de l'édifice et d'en assurer la promotion au niveau universitaire par le biais d'une émulation scientifique associant différents organismes de recherche.

Le chantier-école est subventionné pour partie par le laboratoire de recherche HiCSA de l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne (laboratoire EA 4100 HiCSA) et la DRAC Normandie.

Afin de compléter le financement de son projet, le CEPAO sollicite auprès de la Ville de Bernay une subvention de 500 euros.

---

**Délibération :**

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable des membres de la commission "Culture, Patrimoine et Sport" du mardi 05 avril 2022.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 500 euros à l'association CEPAO**

Pour copie certifiée conforme